



Destination santé

NUMÉRO
SPÉCIAL
CONFÉRENCE
DU CONCEPT À
LA RÉALITÉ

Dans le cadre de la conférence annuelle du Réseau québécois ÉPS qui s'est tenue le 2 avril dernier à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, plusieurs établissements membres ont accepté de présenter certaines de leurs initiatives.

Nous vous les présentons en rappel dans ce numéro.

Intégrer le concept «Établissement promoteur de santé» à la réalité: un travail de partenariat, un personnel mobilisé

Le CSSS du Haut-Saint-Laurent est membre du Réseau ÉPS depuis 2012, mais la réflexion sur le concept de CSSS promoteur de santé avait commencé dès 2006 dans le cadre d'un projet de recherche avec l'Université de Montréal. Pour s'assurer de bien coordonner la démarche, il a été décidé que la directrice de santé publique et le directeur des ressources humaines en seraient les co-pilotes et ce, avec le soutien de la direction générale. Ce travail conjoint entre deux directeurs a eu un véritable impact sur les décisions stratégiques prises par l'établissement et sur la pérennité de la démarche. Dès la première année, cet établissement a élaboré une politique de promotion de la santé. Pour faire vivre cette politique dans l'organisation, une démarche d'implantation de la norme «Développer un milieu de travail sain» a été privilégiée. Parmi les autres facteurs de succès, les deux directeurs, Jacinthe Demers et Jacques Pineault, mentionnent l'importance de l'engagement du personnel dans toutes les étapes de la démarche.

Pour plus d'information, consulter la présentation *Stratégie d'implantation de la politique en promotion de la santé* effectuée par Jacinthe Demers, directrice des programmes spécifiques et du programme local en santé publique et Jacques Pineault, directeur des ressources humaines.

suite à la page 3



LE MOT DU COORDONNATEUR

Pour la deuxième conférence annuelle du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé (ÉPS), les participants ont été invités à réfléchir sur les meilleures façons d'implanter la stratégie ÉPS. Les membres ont partagé leurs expériences afin de mieux comprendre comment les normes de promotion de la santé sont déployées à travers différentes initiatives destinées aux patients, à leur famille, à leurs employés, médecins ainsi qu'aux membres de la communauté.

La conférence **Établissements promoteurs de santé : du Concept à la réalité** du 2 avril a rappelé les principes et le bien-fondé de l'approche tout en mettant l'accent sur les conditions gagnantes de son implantation. Monsieur Jurgen Pelikan du Réseau international des hôpitaux promoteurs de santé a insisté sur l'importance du leadership local et les liens étroits à établir entre la promotion de la santé et d'autres enjeux auxquels sont confrontés nos décideurs : la qualité des soins, la performance, la santé des groupes vulnérables. Tel que le disait avec conviction le fondateur du Réseau québécois Louis Côté et que je corrobore, les actions en prévention et en promotion de la santé doivent figurer dans la planification stratégique et ce au niveau local, régional et provincial.

Après un regard international et régional, la parole a été donnée à des représentants de neuf établissements membres ÉPS afin qu'ils présentent leurs initiatives et stratégies gagnantes. Nous vous présentons dans ce numéro, quelques messages-clé particulièrement intéressants issus de cette journée. En bref, ces échanges indiquent que pour réussir à devenir un établissement promoteur de santé, il faut mobiliser les acteurs stratégiques, coopérer avec les autres directions et cheminer avec la participation du personnel.



Dr Richard Massé

Directeur de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Coordonnateur du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé

Coopérer, innover, valoriser pour développer une culture de promotion de la santé

REGARD INTERNATIONAL

Retour sur la présentation de Jurgen Pelikan

Invité à partager ses réflexions sur les conditions gagnantes pour l'implantation de l'approche ÉPS, Jürgen Pelikan, professeur et directeur du Centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé dans les hôpitaux et dans les soins de santé basé à Vienne, a mis l'accent sur l'importance au niveau local

d'aller chercher l'appui de la haute direction, d'associer la mise en œuvre à la gestion de la qualité et d'obtenir le soutien du personnel de l'établissement. Les outils et activités mises en place par le réseau sont également déterminants dans le succès de l'implantation de la stratégie. En ce sens, il a présenté les critères de succès d'expériences de divers hôpitaux à travers le monde. ÉPS est un concept «parapluie» qui vise à améliorer l'état

de santé des personnes, tant les patients, les membres de leur famille, le personnel, la communauté locale et l'environnement.

Pour en savoir plus, consulter la présentation *Quelles structures organisationnelles faut-il pour appuyer la mise en place des mesures de promotion de la santé dans les établissements promoteurs de santé?*

REGARD RÉGIONAL

Comment les recommandations émises par Monsieur Pelikan se traduisent-elles dans le contexte québécois? Question posée à Louis Côté, fondateur du Réseau ÉPS et coordonnateur de 2005 à 2012.

Afin de favoriser la pérennité et l'importance de la démarche, un établissement ÉPS devrait se doter rapidement d'une politique adoptée par le conseil d'administration, portée par un membre de la haute direction, et la faire vivre dans l'établissement. Il est également indispensable d'allouer un minimum de ressources humaines et financières aux activités de promotion de la santé. Il s'avère essentiel que la promotion et la prévention figurent dans l'organigramme de l'établissement et dans la planification stratégique de tous les paliers de gouvernance. Le réseau



De gauche à droite:

Robert Perreault, médecin-conseil, Agence de Montréal;
Louis Côté, fondateur du Réseau québécois ÉPS et
Richard Massé, directeur de santé publique, Agence de Montréal et coordonnateur du Réseau québécois ÉPS.

provincial, avec le partage de connaissances et d'outils qu'il procure, est également un facilitateur pour l'implantation des normes de promotion de la santé.

«Avec ÉPS, il ne faut pas forcément faire plus mais autrement et partir de ce que l'on fait déjà en promotion et en prévention.»

REGARD LOCAL

D'une politique... à une vision globale et intégrée. L'expérience de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est un hôpital promoteur de santé depuis 2010. Depuis ce temps, cet établissement travaille avec détermination à intégrer l'approche et les normes de promotion de la santé dans tous les secteurs de l'organisation. En mai 2013,

il tenait un grand symposium de deux jours visant à faire connaître à l'ensemble des employés et médecins de l'établissement les principes, les réalisations en cours et les projets à venir. Le 2 avril, Christine Lapointe-Lagueux, directrice des ressources humaines et Johanne Cournoyer, coordonnatrice ÉPS ont présenté la démarche qui les a menées à proposer une vision intégrant les diverses

composantes de l'amélioration continue (promotion de la santé, qualité, sécurité, performance). Toutes deux ont insisté sur un des ingrédients du succès : la communication!

Pour en savoir plus, consulter la présentation *D'une politique... à un plan d'action... à une stratégie durable!*

suite de la une

Comprendre les normes de promotion de la santé à travers les expériences locales pour mieux les implanter

Adopter et faire vivre une politique de promotion de la santé (Norme 1)

Prendre le temps, bien coordonner les actions et privilégier une démarche à la fois

Le CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle est membre du Réseau depuis 2005. Il a adopté sa première politique en 2008. En 2013, il a révisé cette dernière et adopté une politique de développement durable. Ces politiques ainsi que l'exercice de planification stratégique qui avait précédé leur adoption ont conduit à la mise sur pied d'un comité interdirections

«Vert et en santé» afin de déployer des actions tant pour le mieux-être du personnel que pour la promotion du développement durable.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Luc Paradis, coordonnateur du programme santé publique, développement des communautés et sécurité civile (volet intervention psychosociale), consulter le document *Implantation de la norme 1 : du concept à la réalité*



Évaluer les besoins en promotion de la santé des usagers et intervenir pour y répondre (Normes 2 et 3)

L'importance de l'appui de la direction générale et des partenariats

Le CHU Sainte-Justine est un établissement promoteur de santé depuis 2007. De plus, il a inscrit la promotion de la santé dans sa mission. Sa direction de promotion de la santé développe depuis plusieurs années différentes activités de prévention et de promotion de la santé pour les usagers, leurs proches et le personnel. Concernant les activités destinées aux patients et à leur famille, l'établissement souhaite non seulement travailler sur les comportements individuels, mais aussi agir sur l'environne-

ment. Pour connaître les besoins en promotion de la santé de sa clientèle, il préconise une démarche de consultation de diverses instances (ex. principales causes d'hospitalisation, portrait descriptif des clientèles, etc.). Pour intervenir, il réalise notamment des partenariats, structure différents types d'actions et fait des choix de stratégies de diffusion de l'information. Par exemple, des capsules d'information sont produites pour les parents de jeunes enfants et diffusées dans les salles d'attente. Pour l'ensemble du déploiement de la stratégie ÉPS, l'appui de la haute direction est crucial, tout comme

le sont les partenariats internes et externes. Christine Colin a présenté des capsules vidéo avec des messages de prévention qui seront partagés avec les membres lorsque la validation sera terminée.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Christine Colin, directrice de la promotion de la santé au CHU Sainte-Justine, médecin spécialiste et professeur titulaire de santé publique à École de santé publique de l'Université de Montréal, consulter le document *L'implantation des normes 2 et 3 au CHU Sainte-Justine*

Agir en complémentarité, mieux communiquer et développer une vision partagée

Le CSSS de la Pointe-de-l'Île est membre depuis 2009. Le comité de pilotage ÉPS est coordonné par le directeur général adjoint. Pour déployer la stratégie ÉPS, les activités de promotion et de prévention, un processus découpé en plusieurs axes est en cours : transformer la gouvernance pour une meilleure priorisation et coordination des projets; améliorer la capacité à répondre aux besoins de toute la population du territoire (responsabilité populationnelle); préciser les rôles et les responsabilités et prioriser

les actions; transformer le volet clinique par le leadership transversal. Ce processus vise l'arrimage de la stratégie ÉPS au plan d'action régional de santé publique et à la gestion de la qualité.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Nathalie Rochon, conseillère-cadre aux activités cliniques, Volet prévention et promotion de la santé, consulter le document *Les normes 2 et 3 au CSSS de la Pointe-de-l'île*



Mettre de l'avant des stratégies visant à développer un milieu de travail sain (Norme 4)

S'inspirer de collègues et travailler pour le plaisir et la santé!

L'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM) est membre depuis 2006. Il s'est distingué à plusieurs reprises ces dernières années avec des projets visant la santé et le bien-être de ses employés. Suite, à la tenue d'une demi-journée consacrée aux initiatives favorisant l'activité physique présentée par le CUSM en 2012 avec la collaboration d'autres membres du réseau, l'IUGM a mis sur pied une activité similaire. Il a lancé le défi à ses employés de marcher pendant huit semaines afin d'améliorer leur santé physique et psychologique et

de créer un climat de travail stimulant et agréable. L'activité a été mise sur pied avec un comité formé de cadres et de représentants syndicaux. Grâce notamment au partenariat avec les syndicats, à l'écoute des besoins des employés, à l'utilisation de moyens reconnus pour leur efficacité, l'activité a mobilisé 400 employés et son succès a été retentissant.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Annick Branchaud, conseillère en développement des ressources humaines et Johanne Harrell, infirmière auxiliaire, représentante du SCFP, consulter le document *Défi Ça marche à l'IUGM*



Le choix de la norme Entreprise en santé pour implanter la norme 4 ÉPS

Le CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord est membre depuis 2005. En 2013, il a révisé sa politique de promotion de la santé afin de préciser davantage la vision en matière de mieux-être et de développement durable. Pour coordonner les activités ÉPS, un comité de promotion de la santé a été mis sur pied. En 2012, ce CSSS a choisi la norme Entreprise en santé pour implanter la norme ÉPS «Développer un milieu de travail sain» en raison notamment des outils et de la démarche structurée offerts. L'ensemble de la démarche est portée à la fois par la direction de santé publique et la direction des ressources humaines. Une des conditions de succès : des conditions organisationnelles favorables et un comité représentatif et participatif.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Gilbert Filion, conseiller-cadre à la direction de santé publique et du développement des communautés, consulter le document *L'intégration de la démarche Entreprise en santé au sein de la Politique de promotion de la santé et du mieux-être*

Coopérer avec la communauté pour mieux répondre aux besoins en promotion de la santé (Norme 5)

Développer le leadership collaboratif

Le CSSS de la Montagne et le Centre universitaire de santé McGill sont membres du Réseau depuis 2006. En 2011, ils ont démarré un projet de collaboration dans le but d'implanter une pratique préventive en cessation tabagique à la grandeur des deux institutions. Cette démarche a nécessité le partage de ressources

et d'expertise et du temps afin de développer un processus qui correspondrait à la vision commune développée. Les échanges réguliers entre les membres des deux équipes, le partage d'idées et de connaissances par des cliniciens de différentes disciplines et des administrateurs, a permis de développer un grand climat de confiance et un haut degré de motivation pour bâtir ce projet.

Pour plus d'information sur la présentation effectuée par Christine Rowan, directrice de santé publique, CSSS de la Montagne et Chantal Souigny, coordonnatrice des soins infirmiers respiratoires, Centre universitaire de santé McGill, consulter la présentation *Programme Impact*

Le défi santé : Se mobiliser pour sa santé et se sentir fier de sa communauté

Le CSSS Pierre-de-Saurel est officiellement membre depuis 2012. Ce CSSS a développé un projet sur les saines habitudes de vie destiné dans un premier temps au personnel du CSSS pour favoriser la pratique régulière de l'activité physique puis dans un 2^e temps, le projet a été ouvert à toute la communauté incluant les entreprises de la région. Marie Ouellet, agente de promotion des

saines habitudes de vie, a expliqué que le CSSS a lancé un défi aux entreprises de la municipalité. En 2011, cet événement a rassemblé plus de 800 personnes, en 2013 il réunissait 2000 personnes. L'initiative du CSSS a créé un événement rassembleur qui a permis notamment de développer le sentiment d'appartenance à son organisation et à sa communauté et de se mobiliser pour la santé.

Visionner la vidéo *Défi santé CSSS*



«De cette journée fructueuse en échanges et expériences, je retiens trois mots : Processus (d'implantation de la stratégie), Créativité (dans la façon de faire vivre la promotion de la santé) et Intégration (de ÉPS au plan stratégique). Si les idées sont la base de tout, les émotions mènent le monde. J'invite notre réseau à réfléchir à l'importance de bâtir des environnements promoteurs de santé et à intégrer pleinement le développement durable dans ÉPS»

Marc Sougavinski, directeur général du CSSS de la Montagne lors de la synthèse de la journée.

Tous nos remerciements à monsieur Sougavinski pour son engagement dans le Réseau québécois en tant que coordonnateur adjoint pour la Section Montréal de 2012 à 2014.



Nouvelles du Réseau

Le 2 avril dernier, des représentants de 30 établissements membres du Réseau ont également participé à l'assemblée générale annuelle afin de faire le bilan des activités de l'année et de discuter des orientations prévues en 2014 et en 2015. Ils ont adopté deux résolutions concernant les délais d'adoption de la politique de promotion de la santé et les critères d'adhésion des membres affiliés.

Deux nouveaux établissements ont adhéré au Réseau québécois ÉPS récemment : L'Hôpital Mont-Sinaï-Montréal et l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Bienvenue aux nouveaux membres!

Planète

La 22^e conférence du Réseau international des hôpitaux et des services de santé promoteurs de santé qui s'est tenue du 23 au 25 avril à Barcelone ont traité notamment de littératie en santé et d'environnements de travail salutogéniques. Francine Dupuis, directrice générale du CSSS Cavendish était présente. Le Dr Richard Massé a présenté *A Path to becoming a Health Literate Organization: Lessons Learned from the Experience of a Public Health Authority in Canada* et Dr Robert Perreault, *Structuring the Electronic Medical Record for Prevention*.

Pour consulter les présentations

Destination santé est publié trois fois par année par l'équipe du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé coordonné par l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal.

Direction : Richard Massé et Mireille Gaudreau • Coordination et rédaction : Marie-Dominique Charier
Collaboration spéciale : Mylène Drouin et Randala Mouawad • Mise en page : Paul Cloutier

ISSN 1929-2783

Pour nous joindre: reseauquebecoiseps@sss.gouv.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

<http://www.eps.santemontreal.qc.ca>